

L'éducation est la première priorité nationale.

Cela paraît une évidence

Que deviendrait une société qui n'offrirait pas à sa jeunesse les moyens de se construire et de s'épanouir ?

Aujourd'hui l'éducation nationale est confrontée à d'énormes problèmes.

Le taux d'échecs est en progression et ne peut plus être ignoré.

A la fin de l'école primaire, 40 % des élèves intègrent le collège avec des difficultés en lecture et en calcul et l'écart continue à s'accroître durant leur scolarité.

La proportion d'élèves de 15 ans en difficulté augmente, elle passe de 15 % à 20 % en moins de 10 ans.

En 2012-2013, 140 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucun diplôme. Sur 100 enfants d'ouvriers, seuls 40,7 % obtiennent le bac alors que sur 100 enfants de cadres supérieurs, 87,6 % réussissent. Chaque année, plus de 120 000 élèves abandonnent leur scolarité...

Notre école se trouve incapable de faire réussir tous les jeunes qui lui sont confiés.

L'égalité des chances n'est pas assurée.

Quand on connaît l'importance que revêt le diplôme pour l'accès à l'emploi, sans compter les dommages psychologiques subis par cette jeunesse confrontée à un échec prématuré, ces chiffres s'avèrent catastrophiques.

Quelles en sont les raisons, quelles sont les solutions ?

1 – Quelle école voulons-nous pour demain ?

Une école gratuite et laïque offrant à tous les mêmes chances de réussite.

Pour assurer l'égalité des chances il est plus que nécessaire d'imposer **une mixité scolaire et sociale**. Certains établissements publics s'adressent à une élite du seul fait de leur emplacement et attirent les familles aisées. Pour privilégier la mixité, le système de dérogation doit être revu et corrigé. Les établissements situés dans des zones défavorisées doivent bénéficier de l'Education prioritaire en fonction des réels besoins et non des limitations des budgets.

La laïcité est le ciment de notre société, elle est inscrite dans le programme scolaire, il faut le faire appliquer.

Notre République est laïque et offre la liberté de conviction religieuse. La citoyenneté impose à chacun le respect du principe de laïcité. La religion est un choix personnel qui ne doit pas être imposé aux autres.

La citoyenneté doit être remise à l'ordre du jour à tous les niveaux de l'enseignement. Elle peut s'apprendre dès le plus jeune âge, sous forme de philosophie ou de morale, avec pour socle le respect.

2 – L'égalité d'accès au système éducatif public.

La gratuité est l'un des principes essentiels de l'Education Nationale.

Les initiatives de la communauté éducative, associations de parents d'élèves et corps enseignants, permettant de trouver des ressources complémentaires doivent être soutenues, tout en veillant à ne pas

laisser introduire dans l'espace scolaire des organisations externes, commerciales ou à but lucratif. Les lieux éducatifs ne doivent pas devenir des marchés, sujets à compétitivité.

La loi offre à chacun le droit à une scolarisation en milieu ordinaire...

Pour **les personnes handicapées** a été mis en place un PPS, projet personnalisé de scolarisation. Un PPS doit être élaboré en commun par les familles, les enseignants, les personnels spécialisés et les établissements spécialisés. Une amélioration de l'information, du soutien aux parents et du réseau de communication entre l'Equipe Pluridisciplinaire, les parents et l'équipe éducative serait souhaitable. Le nombre d'AVS et leurs salaires mériteraient d'être revus à la hausse. Il existe un manque d'accessibilité, d'équipements et de suivi.

La Ministre de l'Education Nationale vient de publier la carte de **l'Education Prioritaire**.

Ce classement permet aux établissements en bénéficiant d'avoir moins d'élèves par classe, et des heures de formation, des indemnités et des décharges pédagogiques pour les professeurs.

Dans notre canton aucun collège ni aucun lycée ne se trouve dans cette carte bien que certains en auraient réellement besoin. Il apparaît évident que cette carte a été construite en fonction des moyens et non des besoins existants.

Un soutien scolaire renforcé peut être organisé avec le développement de partenariats avec les associations complémentaires de l'Education Nationale.

3 – La Vie scolaire

La restauration

Il faut aller vers le déploiement sur l'ensemble des collèges d'une cuisine de production intégrée et privilégier pour son approvisionnement les circuits courts, et l'alimentation bio. Il est nécessaire également de veiller à ce que tous les établissements accueillent tous les enfants sans discrimination liée à la situation professionnelle des parents.

Pour que les restaurants des collèges deviennent des lieux de vie, de convivialité et d'éducation nutritionnelle, il est important d'impliquer les élèves, de rester à leur écoute. Des journées thématiques, sur les sens, sur les traditions ou autres, entourées de professionnels, cuisiniers, diététiciennes, pourraient leur être proposées.

Pour beaucoup de jeunes **l'orientation** pose un réel problème.

Les CIO ont un rôle important à jouer. Un bilan de personnalité pourrait aider les enfants (et leurs parents) dans leurs choix. Pour un meilleur suivi personnalisé, il faudrait davantage de conseillers.

Avant le stage obligatoire, il pourrait être intéressant d'offrir aux enfants des demi-journées de découverte d'entreprises, par petits groupes de quatre ou cinq, ce qui leur permettrait d'affiner leurs choix.

Une bourse aux stages organisée par le collège peut s'avérer utile, à condition d'y trouver de véritables stages, et non de se retrouver en « garderie ». Pour cela, on peut organiser une mise en relation des

responsables éducatifs avec des entreprises, ou pourquoi pas avec la Chambre des Commerce et d'Industrie ou la Chambre des Métiers...

La médecine scolaire et les actions de préventions sont insuffisantes. Une présence minimum d'un mi-temps par établissement d'un(e) infirmier(e) et d'un(e) psychologue sont indispensables au sein des collèges.

L'éducation sexuelle a été instaurée pour la prévention des grossesses non désirées, des MST, du sida, des préjugés homophobes et de la pornographie. Elle est obligatoirement enseignée dans le programme, et se doit de veiller à ne pas heurter les différentes sensibilités. Elle reste une matière très sensible, qui mériterait que les enseignants se voient proposer une formation spécifique ou l'accompagnement de la psychologue.

Le transport scolaire, comme tout transport en commun se doit d'être efficace (davantage de passages), propre (véhicules non polluants) et tendant vers la gratuité.

4 – L'entretien et l'équipement des collèges

A l'heure des Techniques d'Information et de Communication, les enfants sont envahis et souvent noyés par les écrans.

Grâce au numérique un enseignement ludique peut leur être offert. Comment trouver le juste milieu ? De plus, le déploiement du **plan numérique** pose une fois encore la question de la formation des enseignants et de l'égalité entre collèges.

Un débat avec les enseignants et les usagers des collèges (enfants et parents) qui s'appuierait sur les expériences en cours pourrait permettre de mieux appréhender ces nouveaux outils.

L'hygiène des sanitaires, et l'hygiène au collège en général est un problème de santé mais aussi de citoyenneté. L'enseignement du respect de l'autre reste le moyen privilégié d'obtenir une amélioration. Le fait d'impliquer les enfants, de leur donner des responsabilités peut permettre de les sensibiliser à ce problème.

Quelles solutions vous proposent vos conseillers départementaux?

En qualité de conseiller départemental, nous pouvons nous engager à mettre en œuvre tout ce que les compétences et les prérogatives du Conseil Départemental nous permettront.

On s'aperçoit aisément que le manque essentiel est le financement.

Nous considérons que l'éducation est une priorité et mérite des efforts financiers.

La véritable solution serait de limiter le nombre d'élèves par classe, et d'offrir davantage de présences de personnel qualifié, infirmière, psychologue, conseillère d'orientation, AVS...

A tous les niveaux davantage de personnel, de formation, de services sont nécessaires. Nos investissements iront dans ce sens.

Le conseiller départemental siège dans divers organismes. Il est l'interlocuteur privilégié des communes et entretient d'importantes relations avec le milieu économique, associatif et les organisations socio-professionnelles.

Grâce à ce réseau de communication très important, nous pouvons influencer et peser sur les choix liés à l'éducation dans nos collèges.

Nous nous engageons à utiliser tous les moyens en notre possession pour aller dans le sens de nos recommandations...

Nos conseillers s'engagent à assister à tous les conseils des collèges qui leur seront affectés. Le département actuel est fortement critiqué pour son absence dans les lieux de décision où il doit siéger...

Notre position ferme **contre le cumul des mandats** garantit une meilleure disponibilité et nous permet de nous engager à participer et à rendre compte de notre travail.

Les candidats EELV du Canton de Montmorency

Catherine DAVID-DELCOMBRE

Jean-François PATINGRE

Cathy PINHEIRO

Luc VERAÏN